

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Simon, tenue à la salle Ernest-Lepage, lundi le 1er août 2016, à 19h30, sont présents :

M. Pierre M. Barre	M. Raymond Lavoie
M. Mario Riou	
Mme Jacqueline D'Astous	Mme Guylaine Gagnon

M. Éric Bérubé était absent.

Tous conseillers membres du susdit Conseil formant quorum, M. Wilfrid Lepage, maire et M. Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier sont également présents, ainsi que huit (8) citoyens.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Après le mot d'ouverture, le directeur général et secrétaire-trésorier est invité à débiter avec la lecture de l'ordre du jour.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-R-141 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

16-R-142 Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2016 tel que rédigé.

16-R-143 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 tel que rédigé.

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

16-R-144 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes du mois de juin 2016 au montant de 117 395,15 \$.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Chemin Privé – Changement de nom

16-R-145 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande citoyenne en ce qui a trait au changement de nom du Chemin Privé et de conserver la résolution 16-R-93 quant au nouveau nom choisi pour ce dernier.

5.2 Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent – Demande de location de salle

16-R-146 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir la salle Ernest-Lepage et ce, à titre gratuit, pour la réunion de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent qui se déroulera le 24 août 2016 en soirée.

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 FONDS DE ROULEMENT – Libération de fonds pour mise-à-jour de l'administration

16-R-147 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général de la municipalité à utiliser le fonds de roulement, pour un maximum de 8 000 \$, afin de réaliser une mise à jour de l'administration municipale.

6.2 TÉLÉPHONIE IP – Autorisation de contracter

16-R-148 Le point est rejeté, en attendant plus de détails sur les coûts du projet.

7. PROTECTION INCENDIE

7.1 CASERNE DE SAINT-SIMON - Stationnement

Point reporté à l'an prochain.

7.2 SERVICE INCENDIE DE SAINT-SIMON – Besoin en équipement

16-R-149 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de deux (2) lampes de type « Streamlight » pour un coût d'environ 75 \$ chacune.

8. AFFAIRES JURIDIQUES

8.1 BORNAGE DE LA RUE GAUDREAU – Mandat pour requête

16-R-150 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à envoyer une requête au tribunal, si besoin est, afin de faire exécuter le bornage de la rue Gaudreau en ce qui a trait à la partie qui touche les limites des terrains de la municipalité.

M. le maire n'a pas participé à la résolution, compte tenu qu'il représente, à titre personnel, une partie en litige au bornage. M. Mario Riou, pro-maire, a agi en tant que substitut pour cette dernière.

8.2 AVIS DE MOTION – Modification du Règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

16-R-151 Un avis de motion est donné par M. Raymond Lavoie, conseiller, afin d'amender le *Règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* pour le rendre conforme aux modifications de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, et d'y insérer le texte suivant :

« Est interdit à tout membre du Conseil municipal de faire l'annonce, lors d'activité de financement politique ou autre, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une

subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité. »

8.3 AVIS DE MOTION – Modification du Règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

16-R-152

Un avis de motion est donné par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, afin d'amender le *Règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* pour le rendre conforme aux modifications de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, et d'y insérer le texte suivant :

« Est interdit à tout employé municipal de faire l'annonce, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité. »

8.4 ABROGATION – Règlement no 95-02 concernant la constitution d'un fonds de roulement

16-R-153

Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger le *Règlement no 95-02 concernant la constitution d'un fonds de roulement*.

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 ANCIEN FONDS DE ROULEMENT – Fonds pour lumières de rue au DEL

Le point est reporté.

10. URBANISME

Aucun point à l'ordre du jour.

11. ENVIRONNEMENT

11.1 SSAD – Conteneur à déchets

16-R-154

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la location d'un conteneur à déchets pour le bureau municipal et de payer les frais rattachés à son utilisation.

11.2 DESCENTE DE BATEAUX – Entretien

16-R-155

Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement pour l'entretien de la descente de bateau à qui de droit.

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 MODULE DE JEUX - Teinture

16-R-156

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réalisation des travaux de teinture du module de jeux de la municipalité.

12.2 COMITÉ DES LOISIRS - Équipements

16-R-157 La demande du Comité des loisirs, en ce qui a trait à l'achat de nouveaux équipements pour la municipalité, est refusée.

13. DÉVELOPPEMENT

Aucun point à l'ordre du jour.

14. FINANCES

14.1 Taxes municipales – Annulation d'intérêts

16-R-158 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à annuler les intérêts d'un citoyen, pour les matricules 1641 83 4379 et 1641 43 5408 au montant de 23,94\$, compte tenu que ceux-ci sont le résultat d'une erreur suite à des travaux comptables lors du paiement des taxes de celui-ci.

15. VARIA

15.1 SITE WEB – Présentation sur Ernest Lepage

16-R-159 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'utilisation de la présentation réalisée par un citoyen, pour la conférence sur l'abbé Ernest Lepage, et de l'incorporer dans la structure du futur site web de la municipalité.

15.2 COMITÉ DE DÉROGATION – Paiement en arriéré

16-R-160 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer le paiement des arriérés aux membres du Comité de dérogation mineure et ce, en date d'aujourd'hui.

16. PÉRIODE DE QUESTION

17. LEVÉE DE LA RÉUNION

16-R-161 Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la réunion.

Wilfrid Lepage, maire

Cédric Gagnon, directeur général